

REPUBLIQUE DU BURUNDI



**MINISTRE DE LA JUSTICE
CABINET DU MINISTRE**

**ORDONNANCE MINISTERIELLE N°550/1709 DU 19/12/2013
PORTANT AFFECTATION D'UN AGENT DE L'ORDRE JUDICIAIRE**

LE MINISTRE DE LA JUSTICE ET GARDE DES SCEAUX,

Vu la Constitution de la République du Burundi ;

Vu la Loi n°1/08 du 17 mars 2005 portant Code de l'Organisation et de la Compétence Judiciaires ;

Vu la loi n°1/006 du 16 juin 2000 portant Statut des Agents de l'Ordre Judiciaire ;

Vu le Décret n°100/122 du 28 novembre 2005 portant Organisation du Ministère de la Justice ;

Vu le dossier personnel et administratif de l'intéressée ;

ORDONNE

Article 1 : Madame IRAKOZE Justine, Matricule 20433856, est affectée au Service de Contrôle des Caisses à la Direction de l'Organisation Judiciaire.

Article 2 : Toutes dispositions antérieures contraires à la présente Ordonnance sont abrogées.

Article 3 : La présente Ordonnance entre en vigueur le jour de sa signature.

Fait à Bujumbura, le 19/12/2013

